

Descriptif d'unité d'enseignement (DUE)

1. Intitulé	
Intitulé de l'unité d'enseignement	Didactique de l'enseignement de la théorie et analyse de l'activité
Code	
Filières, orientations et options	<input type="checkbox"/> BA OF ARTS EN MUSIQUE <input type="checkbox"/> BA OF ARTS EN MUSIQUE ET MOUVEMENT <input type="checkbox"/> Instruments <input type="checkbox"/> Instruments historiques <input type="checkbox"/> Chant <input type="checkbox"/> Direction d'orchestre <input type="checkbox"/> Direction de chœur <input type="checkbox"/> Composition <input type="checkbox"/> Musique et musicologie
	<p style="text-align: center;"><input checked="" type="checkbox"/> MA EN PÉDAGOGIE MUSICALE</p> <input checked="" type="checkbox"/> ENSEIGNEMENT <input type="checkbox"/> Instrumental <input type="checkbox"/> Vocal <input checked="" type="checkbox"/> Théorie <input type="checkbox"/> MUSIQUE À L'ÉCOLE <input type="checkbox"/> RYTHMIQUE JAKUES-DALCROZE
	<p style="text-align: center;"><input type="checkbox"/> MA EN INTERPRÉTATION MUSICALE</p> <input type="checkbox"/> CONCERT <input type="checkbox"/> Instruments <input type="checkbox"/> Chant <input type="checkbox"/> <i>Option Musique de chambre</i> <input type="checkbox"/> <i>Option Musique contemporaine</i> <input type="checkbox"/> <i>Option Composer-performer</i> <input type="checkbox"/> ORCHESTRE <input type="checkbox"/> ACCOMPAGNEMENT <input type="checkbox"/> <i>Option Chef de Chant</i> <input type="checkbox"/> MAESTRO AL CEMBALO
	<p style="text-align: center;"><input type="checkbox"/> MA EN INTERPRÉTATION MUSICALE SPÉCIALISÉE</p> <input type="checkbox"/> SOLISTE <input type="checkbox"/> Instruments <input type="checkbox"/> Chant <input type="checkbox"/> PRATIQUE HISTORIQUE <input type="checkbox"/> Instruments <input type="checkbox"/> Chant <input type="checkbox"/> MUSIQUE MÉDIÉVALE <input type="checkbox"/> DIRECTION D'ORCHESTRE SPÉCIALISÉE <input type="checkbox"/> DIRECTION DE CHŒUR SPÉCIALISÉE
	<p style="text-align: center;"><input checked="" type="checkbox"/> MA EN COMPOSITION ET THÉORIE MUSICALE</p> <input type="checkbox"/> COMPOSITION <input type="checkbox"/> COMPOSITION DE MUSIQUE MIXTE <input type="checkbox"/> <i>Option Multimédia</i> <input checked="" type="checkbox"/> THÉORIE MUSICALE <input checked="" type="checkbox"/> <i>Option Enseignement</i> <input type="checkbox"/> <i>Option Recherche</i> <input type="checkbox"/> <i>Option Ethnothéories</i>
	<p style="text-align: center;"><input type="checkbox"/> MA en ETHNOMUSICOLOGIE</p>
	<input type="checkbox"/> Possibilité d'être suivi comme cours à choix pour les autres filières

Site	<input checked="" type="checkbox"/> Genève	<input type="checkbox"/> Neuchâtel
Niveau du cours	Si cours annuel : <input checked="" type="checkbox"/> A1 <input checked="" type="checkbox"/> A2 <input type="checkbox"/> A3 <input type="checkbox"/> A4 <input type="checkbox"/> A5	Si cours semestriel : <input type="checkbox"/> S1 <input type="checkbox"/> S2 <input type="checkbox"/> S3 <input type="checkbox"/> S4
2. Organisation		
Organisation temporelle	<input checked="" type="checkbox"/> Cours régulier annuel <input type="checkbox"/> Cours régulier semestriel <input type="checkbox"/> Unité d'enseignement ponctuelle (stage, masterclasse, session, tutorat etc.) <i>Les cours réguliers sont donnés sur 16 semaines par semestre ou sur 32 semaines par année.</i>	
Si cours régulier, minutes hebdomadaires	Cours théorique 90 minutes hebdomadaires (voir 5.1) sur 3 semestres Analyse de l'activité du point de vue didactique : 3h/an par étudiant-e (2 passages), suivies par le groupe entier (5.2) Application en école de musique (5.3)	
Si enseignement ponctuel, heures par année ou par semestre		
Nombre d'étudiant-e-s par groupe	<input type="checkbox"/> Cours individuel <input checked="" type="checkbox"/> Cours-atelier en petit effectif (jusqu'à 5 étudiant-e-s) <input type="checkbox"/> Cours-atelier en moyen effectif (jusqu'à 7 étudiant-e-s) <input type="checkbox"/> Atelier (jusqu'à 18 étudiant-e-s) <input type="checkbox"/> Cours (jusqu'à 40 étudiant-e-s) <input type="checkbox"/> Autre : Type d'enseignement : Nombre d'étudiant-e-s :	
Langue(s) d'enseignement	<input checked="" type="checkbox"/> Français	<input type="checkbox"/> Allemand <input type="checkbox"/> Italien <input type="checkbox"/> Anglais
3. Prérequis		
Avoir validé le module / l'unité d'enseignement	<input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Avoir validé l'unité d'enseignement : <input type="checkbox"/> Autre(s) :	
4. Compétences visées (objectifs généraux d'apprentissage)		
L'étudiant sera en mesure : <ul style="list-style-type: none"> de faire des choix de contenus de cours permettant aux élèves d'école de musique et de niveau HEM d'atteindre les objectifs requis, selon leur niveau d'études et la discipline enseignée (solfège, contrepoint, analyse, etc.) ; de gérer un apprentissage collectif dans des classes hétérogènes en termes de tempéraments, comportements, aptitudes et capacités d'apprentissage ; de proposer des tâches différenciées pour répondre aux divers profils d'élèves et d'étudiant-e-s. 		
5. Contenu et forme de l'enseignement		
5.1. Cours théorique Cours d'épistémologie (au sens de la didactique) des branches théoriques en Haute école de musique, basé sur la connaissance, l'analyse et la critique de la littérature liée aux branches théoriques (traités, œuvres de référence, interaction des branches, etc.) et des travaux pratiques individuels (contrôle continu).		

5.2. Analyse de l'activité du point de vue didactique, autour de cours donnés dans le cadre du stage en Haute école de musique (minimum 2 passages par étudiant-e sur l'année, l'analyse étant menée avec le groupe d'étudiant-e-s).

5.3. Application et adaptation en école de musique (2^e année) :

1. Réflexion sur l'histoire personnelle et la pratique musicale des étudiant-e-s (biographie d'apprentissage).
2. Sujets généraux d'ordre didactique, liens avec les cours de sciences de l'éducation.
3. Connaissance, analyse et critique de la littérature didactique propre aux écoles de musique (méthodes, exercices, etc.).
4. Intégration des développements récents de l'enseignement de la théorie : improvisation, créativité, composition, moyens audio-visuels et numériques, travail avec des enregistrements, pédagogie de projet, musique contemporaine et musiques actuelles.
5. Observation, description et analyse des caractéristiques des élèves (niveau, type, particularités, potentiel, etc.).
6. Discussion des difficultés principales de l'apprentissage de la théorie musicale, ainsi que des moyens qui permettent de les dépasser => principe de différenciation.

6. Modalités d'évaluation et de validation

Une unité d'enseignement peut avoir différents types et modalités d'évaluation et de validation.

TYPE DE VALIDATION

- | | | |
|---|--|---|
| <input type="checkbox"/> Examen noté * | <input checked="" type="checkbox"/> Contrôle continu noté* | <input type="checkbox"/> Participation (présence obligatoire) |
| <input type="checkbox"/> Rapport de stage | <input type="checkbox"/> Co-évaluation | <input type="checkbox"/> Prestation pédagogique |

* MODALITÉS D'ÉVALUATION

- | | | |
|--|--|---|
| <input type="checkbox"/> Prestation artistique | <input type="checkbox"/> Production écrite | <input type="checkbox"/> Production orale |
| <input type="checkbox"/> Autre(s) : | | |

Dans le cas d'évaluations multiples, indiquer la pondération entre les notes pour obtenir la moyenne :

Contenu de l'examen (si pertinent) :

COMPOSITION DU JURY

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Professeur-e-s concerné-e-s avec voix consultative | <input checked="" type="checkbox"/> Professeur-e-s concerné-e-s avec voix délibérative |
| <input type="checkbox"/> Expert-e interne | <input type="checkbox"/> Expert-e externe |
| <input type="checkbox"/> Représentant-e de la direction (présidence) | |

Remarque(s) :

7. Modalités de remédiation et de répétition

Possibilité	<input checked="" type="checkbox"/> Remédiation possible <input type="checkbox"/> Pas de remédiation <i>La remédiation ne fait pas sens dans le cas d'enseignements qui nécessitent un mûrissement progressif, par exemple pour les disciplines principales instrumentales ou vocales.</i>
Modalités	La remédiation est ouverte à la demande de l'étudiant-e lorsque la note se situe entre 3,5 et 3,9. La remédiation porte sur l'ensemble de l'examen ou sur les éléments ou compétences jugés les plus faibles. Sa forme et son contenu sont fixés par l'enseignant-e. Dans le cas d'une même unité d'enseignement donnée par plusieurs professeur-e-s, la consultation du ou de la responsable de la filière ou du département est nécessaire.

8. Remarques

En cas d'échec à la didactique, le stage n'est également pas validé, par logique d'articulation des deux unités d'enseignement.

9. Bibliographie

10. Enseignant-e-s

David Chappuis

11. Validation du descriptif

Date de validation	2024
Instance de validation	Coordination de l'enseignement HEM
Historique	Création Carine Tripet / David Chappuis 2023 Dernière modification : CTL 30.01.2024 Relecture NRI 2024